



La FNPP, pourquoi adhérer ?



BP 14 - 29393 Quimperlé cedex - 09.62.02.00.76 - www.fnpp.fr - contact@fnpp.fr

La FNPP défend ce à quoi vous tenez !

La mer est un espace de liberté très convoité, au point que ce milieu fragile est parfois maltraité, surexploité et mis en péril. Afin de conserver et de préserver cet espace et de défendre nos droits, la FNPP doit s'engager et se mobiliser sur tous les fronts :

- la défense de nos libertés et de nos droits de navigation, de pêche et d'accès à la mer ;
- la promotion de la plaisance et de toutes les pêches de loisir en mer : à pied, du bord ou en bateau en apnée ou kayak ;
- la protection de la faune et de la flore, du littoral, de l'environnement et du cadre de vie, le maintien et l'amélioration de notre sécurité ;
- la mise en place d'une gestion maîtrisée de l'exploitation des ressources marines.

Elle participe, au niveau départemental, régional, national, européen et aussi international, à tous les débats, à toutes les décisions et à toutes les actions concernant la plaisance et la pêche de loisir en mer. Mais tous ces combats, toutes ces actions, ne peuvent être correctement menés que si nous constituons un front commun et uni. Chaque adhésion, chaque nouveau membre nous donne plus de poids et de force pour faire valoir nos droits et établir un nouveau modèle de pêche durable, dans le respect des traditions. Votre participation et votre soutien comptent ! C'est avec vous que nous pourrions évoluer vers cet idéal auquel nous aspirons tous : un **développement harmonieux d'une plaisance et d'une pêche de loisir écoresponsables.**

En quelques mots...

Créée en 1972, la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers (FNPP) devient en 1995 la FNPPSF (Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France). En 2014, elle retrouve son acronyme initial tout en changeant significativement d'objet et en s'ouvrant plus largement à l'ensemble des plaisanciers navigateurs ou pêcheurs : **Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer (FNPP).**

Présente sur l'ensemble des côtes françaises et représentant à ce jour près de 400 associations et près de 40.000 adhérents, la FNPP a en effet vocation à rassembler tous les plaisanciers : les pêcheurs en bateau et du bord, les pêcheurs à pied, les kayakistes, les plongeurs, les pêcheurs novices et les plus confirmés mais aussi tous les plaisanciers navigateurs et amoureux de la mer. La FNPP a pour rôle essentiel de promouvoir la pêche de loisir en mer sous toutes ses formes et la plaisance dans toute sa diversité. Elle défend les droits des usagers et incite aussi chacun d'entre eux à un comportement responsable. Dans cet esprit, la FNPP a signé en juillet 2010, avec les deux ministères concernés et les autres fédérations représentatives de la plaisance et des pêches de loisir, une charte d'engagement pour une pêche écoresponsable et est un des membres fondateurs importants de la Confédération du nautisme et de la plaisance (CNP). Notre fédération est aussi un des principaux organisateurs des Assises de la plaisance et des pêches en mer dont les travaux font aujourd'hui référence.

Notre présence au niveau national et européen

Notre fédération est présente sur tous les fronts. Au niveau national, la FNPP est un membre important de la CNP. Son président est responsable du collège Usagers et occupe un poste de vice-président au sein de cette confédération. Il anime par ailleurs le groupe de travail n°5 relatif à un développement harmonieux des activités de plaisance et de pêches en mer au sein du Comité du nautisme et de la plaisance. La FNPP est par ailleurs membre de l'European Anglers Alliance (EAA). À ce titre, nous participons aux travaux menés au sein de la Commission européenne dans le cadre de la Politique commune des pêches (PCP). Grâce à nos actions, le poids économique et sociologique de nos activités mais aussi notre démarche pour une plaisance et pêche de loisir écoresponsables sont reconnus et rassemblent de plus en plus d'adeptes.

Naviguer et pêcher durablement

fnpp.fr

NOS ACTIONS EN FAVEUR D'UNE PLAISANCE ET D'UNE PÊCHE ÉCORESPONSABLES

Les cinq fédérations représentatives des pêches de loisir en mer ont signé en juillet 2010

la charte d'engagement pour une pêche de loisir en mer écoresponsable. Cette charte constituait une étape importante pour le maintien et le développement d'une pêche de loisir libre, propre et durable. Les travaux préconisés n'ont que partiellement abouti ! Ils ont vocation à être poursuivis dans le cadre du Comité du nautisme et de la plaisance.

Soyez respectueux de la réglementation en vigueur et de l'environnement. Respectez nos recommandations mentionnées sur nos plaquettes, nos règles « *Respectons les tailles* » et dans nos guides des bonnes pratiques. Réservez le produit de vos pêches à votre stricte consommation familiale. Les orientations futures de la pêche de loisir dépendent pour beaucoup de votre attitude et de l'observation de règles simples que vous devez absolument respecter. Pour y parvenir, **voici les principales dispositions souhaitées :**

- **une déclaration obligatoire** des pêcheurs et des prises pour les espèces en difficulté pour lesquelles la pêche de loisir a un impact significatif ;
- **le marquage d'une nageoire** pour les poissons les plus couramment pêchés par les pêcheurs plaisanciers de manière à les interdire à la vente. Cette disposition est désormais effective ;
- le principe d'**une période de repos biologique** pour les espèces menacées ou très ciblées ;
- **la lutte accrue contre le braconnage** avec, entre autres, la mise en place d'une convention contre la vente illicite des produits de la mer dans tous les départements littoraux ;
- **une meilleure information des pêcheurs** sur les règles et les bonnes pratiques à observer et **le renforcement de la sensibilisation sur le terrain**, avec, en corollaire, une meilleure représentation des fédérations de pêcheurs plaisanciers auprès des pouvoirs publics et la mise en place de comités de suivi sur l'ensemble du littoral.

ENVIRONNEMENT

Les plaisanciers et pêcheurs en mer sont, avant tout, des acteurs attentifs au bon équilibre du milieu dans lequel ils exercent leur activité de loisir. Cette attitude écoresponsable se retrouve au cœur de la pratique de notre passion. Avec le temps et l'expérience, nous aiguïsons nos connaissances et prenons conscience de la fragilité du milieu marin. Nous sommes donc au premier plan pour participer à la protection de l'environnement et être les propagateurs de bonnes pratiques. Notre présence au bord de l'eau, sur l'eau et sous l'eau, permet de sensibiliser les nouveaux venus qui connaissent peu le milieu marin. **Les plaisanciers sont les sentinelles de la bande côtière.**

Repos biologique

En 2000, notre fédération déposait déjà un manifeste auprès des instances européennes visant à protéger le bar pendant la période de reproduction. Depuis, cette idée a fait son chemin. De nombreux pêcheurs professionnels et notamment les ligneurs y sont aujourd'hui eux aussi favorables. Nous tenons, par ailleurs, à saluer l'initiative de quelques grands distributeurs consistant à ne plus commercialiser certaines espèces pendant la période concernée et à promouvoir l'élevage des poissons herbivores. La FNPP note avec satisfaction que l'interdiction des pêches intensives sur les frayères a été retenue au niveau national et européen. Ces mesures doivent être généralisées à l'ensemble du littoral.

Opération « Respectons les tailles »

Depuis plusieurs années, la FNPP s'est engagée dans une grande opération de sensibilisation pour le respect des tailles minimales de capture, mesure essentielle pour la sauvegarde des espèces marines. Les plaquettes et les règles « *Respectons les tailles* », les pieds à coulisse spécialement conçus pour la mesure des coquillages et des crustacés sont aujourd'hui connus et utilisés sur l'ensemble du littoral français. Notre fédération a aussi distribué près de deux millions de guides destinés à sensibiliser tous les usagers aux bonnes pratiques sans oublier les autres supports qu'elle distribue depuis près de dix ans : *Pêche Plaisance*, plaquettes et règles « *Respectons les tailles* », guides des bonnes pratiques, pieds à coulisse, flyers...





PLAISANCE

Susciter l'engouement et faire découvrir la plaisance et la pêche en mer est essentiel pour que ce loisir continue à se développer harmonieusement pour les générations futures. C'est dans ce souci de partage et d'échange que la FNPP souhaite s'ouvrir à de nouveaux publics et communiquer sur cette même passion qui nous anime.

Pêche en bateau, en apnée et du bord

Depuis sa création, la FNPP défend les droits des pêcheurs en mer. Elle souhaite le maintien et l'émergence d'une pêche libre et durable. Dans cet esprit, elle a signé avec les autres fédérations représentatives la charte d'engagement pour une pêche en mer écoresponsable et représente les usagers au sein de la CNP et du Comité du nautisme et de la plaisance. Pour protéger la ressource et préserver l'avenir, respectons les tailles minimales de capture et les périodes de repos biologique. Ne prélevons que la quantité nécessaire à notre consommation familiale et marquons nos poissons pour éviter toute ambiguïté sur la destination de nos pêches. Aidez-nous à lutter contre le braconnage, cette pratique illicite exercée par une infime minorité trop souvent amalgamée à une majorité de plaisanciers honnêtes et responsables.

Pêche à pied

La pêche à pied, c'est avant tout l'école de la nature et du respect de l'environnement. Nous entendons faire valoir nos droits de pêche et le libre accès à la mer trop souvent bafoués. Nous entendons sensibiliser les pêcheurs à pied d'aujourd'hui et de demain au respect de l'environnement dans le cadre d'une pêche libre et durable. Dans le cadre du Life et de l'après-Life, nous poursuivons nos actions de sensibilisation et de suivi de la ressource. Remettons chaque pierre à sa position initiale... Un caillou mal remis en place met plusieurs années avant de se repeupler. Pratiquons une pêche écoresponsable, évitons d'utiliser des outils trop intrusifs. Ne laissons pas de déchets sur l'estran et respectons les autres usagers, qu'ils soient professionnels ou amateurs. Ne prélevons que le nécessaire à notre consommation familiale et respectons scrupuleusement les tailles minimales de capture. Bâtissons ensemble les fondements même d'une pêche libre et durable pour que nos enfants et petits-enfants puissent eux-aussi profiter des merveilles de l'estran...

Plaisanciers navigateurs, kayakistes, plongeurs : la FNPP se bat aussi pour vous !

La FNPP s'est beaucoup battue pour la pêche de loisir en mer mais aussi pour tous les plaisanciers. Nous comptons, parmi nos membres, de nombreux passionnés de kayak, de voile récréative et de croisière, de plongée sous-marine. La FNPP a pour vocation d'aider et de défendre tous les plaisanciers, navigateurs, plongeurs ou pêcheurs, notamment sur les aspects liés à l'environnement, la sécurité et la navigation. La fédération se mobilise ainsi pour améliorer le fonctionnement des CLUP (Comité local des usagers permanents) et des conseils portuaires. Notre fédération travaille à une meilleure implication des plaisanciers dans les prises de décisions qui les concernent : places dans les ports, aires de carénage insuffisantes, désenvasement des ports, manque d'ouverture de certains gestionnaires et administrateurs, gestion et transparence des listes d'attente, augmentations injustifiées des tarifs, services de traitement des eaux usées et de récupération des déchets... La FNPP vous épaula et se bat aussi à vos côtés pour voir se développer de nouvelles pratiques dans le cadre d'un développement harmonieux et durable. Plusieurs commissions permanentes ont été spécialement créées pour répondre à ces problématiques : environnement, sécurité et gestion des infrastructures portuaires, plaisance, pêche en apnée, kayak en mer...



Navigateurs, plaisanciers pêcheurs ou pêcheurs plaisanciers, kayakistes, plongeurs, la FNPP est à votre écoute et vous défend...



SÉCURITÉ

La sécurité : l'affaire de tous...

La sécurité, votre sécurité, est notre préoccupation de tous les jours.

Nous avons enfin obtenu la **gratuité de la VHF** et ainsi participé à sa généralisation.

Nous avons également obtenu que les titulaires du permis côtier soient dispensés du certificat restreint de radio-téléphoniste (CRR).

Nous avons aussi activement participé à la **simplification des textes** concernant le matériel de sécurité (D240). Le texte actuel donne dans l'ensemble satisfaction. Quelques points sont encore à améliorer. Nous sommes à votre écoute et vos remarques alimentent notre réflexion et nos actions à venir.

La réforme des permis de conduire les bateaux à moteur et notamment la prise en compte du tissu associatif et de nos formateurs bénévoles constituent des acquis que nous défendons avec énergie.

Nous allons ainsi pouvoir prolonger nos actions de sensibilisation et de formation à la sécurité en mer.

La situation concernant **l'élimination des moyens pyrotechniques s'est améliorée mais il reste encore à faire !**

N'oubliez jamais que le port du VFI peut vous sauver la vie. Nous vous conseillons de le porter systématiquement et notamment lorsque vous êtes seul à bord ou dans votre annexe.

Nos **guides des bonnes pratiques** contiennent une multitude de petits conseils qui pourront peut-être vous sauver la vie. Procurez-les vite et suivez nos recommandations... l'accident n'arrive pas qu'aux autres...

Informé, simplifié et responsabilisé pour que la sécurité devienne l'affaire de tous... tel est notre objectif.

PORTUAIRE

La plupart de plaisanciers sont aussi des usagers des infrastructures portuaires. Leurs avis sont importants et devraient être mieux pris en compte par les gestionnaires de port. De nombreux litiges et conflits pourraient ainsi être évités.

La FNPP demande avant tout le respect des textes en vigueur.

L'existence de CLUP est une obligation explicitement mentionnée dans les textes actuels pour toutes les infrastructures portuaires : ports départementaux ou communaux... Nous souhaitons qu'elle soit étendue aux zones de mouillage.

Les évolutions des tarifs parfois injustifiées, le manque de transparence des exercices comptables et des listes d'attente sont autant d'éléments qui justifient la mise en place d'une gouvernance plus pertinente et plus adaptée aux besoins des usagers.

À terme, la FNPP souhaite un fonctionnement plus démocratique des conseils portuaires reposant sur un meilleur accès à l'information et une réelle prise en compte de l'avis des usagers dans les décisions finales.





SENSIBILISATION

Salons

La FNPP est présente sur la plupart des grands salons qui concernent la plaisance et la pêche de loisir. Ces manifestations sont pour nous l'opportunité de vous rencontrer, de présenter la fédération mais aussi de dialoguer, d'entendre vos préoccupations et vos souhaits. Les salons nous permettent aussi de rencontrer les différents acteurs du nautisme (ministères, élus, responsables d'associations, plaisanciers, industriels des filières nautique et halieutique...), de les alerter sur les problématiques en cours, de confronter nos analyses, d'élaborer des axes communs de travail et de mutualiser nos efforts pour les concrétiser.

Sensibiliser le jeune public et les moins jeunes...

Initier les enfants à la plaisance, aux activités nautiques et à la pêche en mer, leur faire découvrir ces loisirs en contact direct avec la nature, ce bonheur qui succède à l'observation, à la recherche, à l'attente, à la persévérance, mais aussi leur apprendre que ce plaisir implique aussi des responsabilités... Tel est le message que transmet la FNPP aux jeunes comme à tous les pratiquants. Dans cet esprit, notre fédération organise régulièrement des interventions dans les collèges et lycées et des ateliers d'initiation à la pêche, au sein de ses nombreuses associations. Il s'agit d'initier les jeunes et les moins jeunes aux techniques de navigation, de pêche et aux gestes essentiels de sécurité, mais aussi de les sensibiliser au respect de l'environnement et à la réglementation en vigueur. Cette démarche s'avère cruciale pour sauvegarder le milieu marin, sa beauté, sa diversité, les enfants d'aujourd'hui sont ceux qui donneront l'exemple aux pêcheurs de demain...

Nos partenaires

- La **Confédération du nautisme et de la plaisance** : notre fédération occupe au sein de la CNP un poste de vice-président et la responsabilité du collège Usagers. Cette confédération rassemble l'ensemble de la communauté nautique et joue un rôle majeur pour le maintien et la promotion des activités nautiques.
- La **SNSM** : la SNSM et la FNPP s'associent pour sensibiliser le grand public au respect des règles de sécurité : échanges d'informations au travers de nos revues respectives, journées de sécurité organisées en commun sur l'ensemble du littoral, campagnes de prévention...
- La **Maif** : La FNPP a signé avec la MAIF un contrat fédéral responsabilité civile et occupation de locaux pour l'ensemble de ses responsables et de ses associations affiliées. Le coût de cette assurance est inclus dans la cotisation.

La FNPP a de nombreux autres partenaires : **Confédération Mer & Liberté**, **l'Alliance des Sports et Loisirs de Nature (ASLN)**, **Garmin**, **Shom**, **Rodhouse**, **Penn**, **Bloc marine**, **Fête de la mer et des littoraux**, **FIN**...

Notre stand FNPP



Sauveteurs en mer,
je suis solidaire



LE MOT DU PRÉSIDENT

« Nous espérons que la lecture de cette plaquette de présentation vous aura apporté les informations que vous souhaitez ; vous voilà peut-être, si vous ne l'étiez déjà, convaincu de la nécessité d'une démarche collective. Ne laissez pas vos questions, vos doutes et vos inquiétudes sans réponses. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, à consulter notre site fnpp.fr, à nous écrire ou à nous rendre visite.

Nous avons besoin de vous mais vous avez aussi besoin de nous...

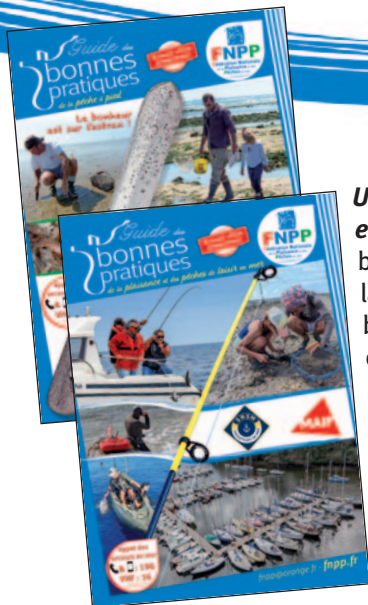
Rejoignez-nous avant qu'il ne soit trop tard, avant que la mer ne soit devenue une vaste étendue d'eau salée, polluée et désertique. Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons faire valoir nos droits et nos valeurs, plus nous pourrons nous faire entendre. Merci de votre soutien. À bientôt... »

Le président de la FNPP

GUIDES DES BONNES PRATIQUES

Un mode d'emploi pour une plaisance et une pêche récréative plus propres et plus respectueuses de l'environnement. La FNPP organise depuis de nombreuses années une vaste campagne d'information sur tout le littoral, avec la distribution de plus de 2 millions d'exemplaires gratuits de son guide des bonnes pratiques. Cette opération qui a reçu le soutien de nombreux conseils départementaux ou régionaux et collectivités locales, mais aussi de sponsors privés, a pour objectif de sensibiliser les plaisanciers et les pêcheurs plaisanciers assidus ou occasionnels à des pratiques propres, durables, respectueuses de la biodiversité et de l'environnement en général. Ce guide des bonnes pratiques, truffé de bons conseils et de précautions à observer, est distribué partout sur notre littoral. Un guide indispensable pour bien préparer ses navigations et excursions de pêche, qu'elles soient à pied, du bord ou en bateau, en apnée ou en kayak.

Nouveau :
guide jeunesse



PÊCHE PLAISANCE, LA REVUE DE TOUS LES PLAISANCIERS

Bulletin trimestriel de la FNPP, Pêche Plaisance est une mine d'informations pour tous les pêcheurs en mer et les plaisanciers. De nombreuses thématiques y sont abordées : actualités nationales et régionales, reportages sur les différents types de pêche, conseils techniques, astuces pratiques, point sur la législation, navigation, vie des ports et des gens de mer... Ce bulletin vous informe des dernières nouveautés et avancées, et vous donnera toutes les clés pour approfondir vos connaissances et découvrir de nouveaux horizons. La façon la plus simple pour vous abonner est d'adhérer à une association affiliée à la FNPP. Vous pouvez consulter la liste des associations en cliquant sur la rubrique « les associations » sur notre site www.fnpp.fr. Vous pouvez aussi adhérer individuellement ou souscrire un simple abonnement en remplissant le bulletin d'abonnement ci-après. Dès la réception de votre cotisation, vous recevrez régulièrement votre revue à domicile.

Comment adhérer ?

Pour adhérer à la FNPP, il vous suffit de nous retourner le coupon ci-contre ou de vous rendre sur le site www.fnpp.fr, onglet « Rejoignez-nous », et de sélectionner le type d'adhésion souhaité.

À quoi servira votre cotisation ?

La FNPP est entièrement administrée par des bénévoles. Les cotisations constituent la principale ressource de notre fédération et permettent de financer les nombreuses actions entreprises : 18 € sont alloués au frais de fonctionnement : administration, frais de communication, frais juridiques, déplacements divers, frais de gestion, campagnes de sensibilisation, participation ou organisation de grands événements et 8 € à la réalisation (conception, impression, routage et frais postaux) de la revue *Pêche Plaisance* et 4 € au frais de gestion et d'envoi. Cette cotisation vous donne droit à tous les services proposés par la fédération (assurances, informations techniques et juridiques, aides et interventions éventuelles de nos experts...) et le droit de vote lors de nos assemblées générales.

15 € en association ou 30 € en individuel pour être informés, représentés, défendus.

Bulletin d'adhésion FNPP

Adhésion individuelle et abonnement à la revue
Pêche Plaisance : 30 € - Règlement à :
FNPP - BP 14 - 29393 - Quimperlé cedex



NOM

Prénom

Adresse

CP Ville

Mail

